

L'ESSENTIEL DES INFORMATIONS SUR LE POST-BAC

MOOC
Etudes
Journées
Actions
savoir
Ouvertes
Portes
l'UPEM
Calendrier
Ressources
documentaires
Orientation
Parcoursup
Procédure
Post-Bac
Santé
l'UPEC
Envies

- Dossier à l'intention des lycéens et de leurs familles

Table des matières

1. Orientation du lycée à l'enseignement supérieur	3
a) Ressources documentaires pour les lycéens	3
b) L'essentiel sur Parcoursup.....	3
c) Focus sur la transformation de l'accès aux études de santé.....	5
d) Pas encore de projet précis ? Une hésitation ?	9
2. Orientation post-bac : cours en ligne à l'intention des lycéens.....	10
3. Les actions de l'UPEM à l'intention des lycéens.....	11
4. Les conférences « Envie de savoirs » et les actions en faveur de l'orientation à l'UPEC.....	12
a) Les conférences « Envie de savoirs »	12
b) Les autres actions en faveur de l'orientation à l'UPEC.....	13
5. Journées portes ouvertes	15

1. Orientation du lycée à l'enseignement supérieur

a) Ressources documentaires pour les lycéens

⇒ Sur : <http://www.terminales2019-2020.fr/>, l'ONISEP propose un espace où les élèves de terminale peuvent trouver : un panorama sur les différentes filières post-bac (admission, organisation et durée des études, débouchés...), les dates des journées portes ouvertes des différents établissements, des conseils pour construire son projet...

⇒ La plateforme « [fun MOOC](http://www.mooc-orientation.fr/) » propose des cours en ligne gratuits pour aider les lycéens à préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur. Avec la rentrée 2019, les MOOC d'orientation et de préparation à l'entrée dans le supérieur reviennent en force ! Pas moins de 31 cours (dont 20 nouveaux) sont proposés. Au programme : introduction aux STAPS, à la psychologie, le droit, l'économie, les sciences humaines, entrer en IUT... Renseignements et inscriptions sur : <http://www.mooc-orientation.fr/>

⇒ Sur www.onisep.fr, pour s'informer sur les filières, les nouveautés via des quizz, des témoignages d'étudiants

b) L'essentiel sur Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur.

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (Licences, STS, IUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, écoles d'infirmières, instituts du travail social, etc.).

➤ Une démarche simplifiée

La plateforme Parcoursup permet :

- de créer son dossier de préinscription ;
- de trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur : à chaque fois que l'on sélectionne une formation, les caractéristiques de cette formation s'affichent, notamment les attendus de la formation, ses capacités d'accueil, les éléments pris en compte lors de l'examen des dossiers ;
- de saisir des vœux de poursuite d'études sans les classer et de compléter son dossier avec les éléments demandés par les formations choisies ;
- de confirmer les vœux pour qu'ils puissent être examinés par les formations choisies ;
- de recevoir des propositions d'admission des formations et d'y répondre.

➤ Des informations pour éclairer les lycéens dans leurs choix

Pour chaque formation, les lycéens trouveront dans Parcoursup 2020 :

- les dates des journées portes ouvertes ou des journées ou semaines d'immersion organisées par les établissements ;

- un contact pour pouvoir échanger avec un responsable pédagogique de l'établissement demandé ;
- des informations précises sur les formations : leurs contenus, l'organisation des enseignements et les parcours de réussite proposés, les taux de réussite, les débouchés, les capacités d'accueil, des informations pour les candidats en situation de handicap, les taux de boursiers applicables etc. ;
- les attendus de chaque formation : les connaissances et compétences nécessaires pour réussir
- les éléments pris en compte lors de l'examen des vœux.

Ces informations sont essentielles. Elles permettent aux lycéens de mieux connaître la réalité des formations, d'identifier les débouchés professionnels et d'évaluer la pertinence des choix d'orientation.

Pour en savoir plus sur Parcoursup, vous pouvez consulter le site « Eduscol » (www.eduscol.fr), rubrique Scolarité et parcours de l'élève > Orientation >Accompagnement du lycée à l'enseignement supérieur.

En résumé :



- **Le site d'information de Parcoursup ouvrira le 20 décembre 2019.** Il permettra de s'informer sur le fonctionnement de la procédure et de consulter l'offre de formation. Sur cette plateforme, les lycéens trouveront des informations précises sur les formations, leurs contenus, l'organisation des enseignements, les taux de réussite, les débouchés, les capacités d'accueil, les dates des journées portes ouvertes... La plateforme précisera également **les attendus de chaque formation**, attendus qui s'appuieront sur un cadre national et qui correspondront aux connaissances et aux compétences qui sont nécessaires à un lycéen pour réussir dans l'enseignement supérieur. Ils prendront en compte les résultats scolaires mais aussi le projet et la motivation.
- **A compter du 22 janvier 2020, les lycéens pourront formuler des vœux et exprimer leur motivation. 10 vœux maximum**(avec la possibilité de sous-vœux selon les formations)**sans avoir besoin de les classer.**
- Les lycéens auront **jusqu'au 2 avril 2020 pour finaliser leur dossier de candidature** avec les éléments demandés par les formations **et confirmer leurs vœux.**
- Les bacheliers conservent la liberté de choisir la formation de leur choix mais les universités pourront leur **proposer des parcours personnalisés**, adaptés à leur profil, afin de leur donner toutes les chances de

c) Focus sur la transformation de l'accès aux études de santé

La volonté de diversifier les voies d'accès aux filières de santé en mettant fin à la PACES et au numerus clausus, tous deux représentatifs d'un système d'admission basé sur une sélection drastique écartant de nombreux candidats, répond aux attentes des étudiants, des personnes soignées et de la société dans son ensemble. La transformation des études de santé vise à mieux former, mieux orienter et mieux insérer les futurs professionnels de la santé.

Les transformations conduites ont quatre objectifs :

- améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, dans la continuité du Plan Etudiant,
- adapter les compétences des professionnels de santé aux besoins du système de santé pour soutenir sa transformation,
- décloisonner les filières de santé et permettre des temps de formation en commun,
- améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants en santé.

Jusqu'ici l'admission dans les études de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie) se faisait presque exclusivement via la PACES. À la rentrée 2020, toutes les universités mettront en place de nouvelles modalités d'accès aux études de santé après une, deux ou trois années d'études supérieures de santé. Chaque étudiant pourra présenter sa candidature aux études de santé deux fois.

Les lycéens pourront ainsi choisir entre plusieurs parcours, intégrés dans les mentions de licence (une licence avec une option "accès santé" (L.AS) ou un parcours spécifique "accès santé", avec une option d'une autre discipline (PASS).

Le numérus clausus, auparavant fixé nationalement, sera supprimé, et les universités pourront, en lien avec les Agences Régionale de Santé et dans le souci de s'adapter au mieux aux besoins des territoires, définir le nombre d'étudiants qu'elles admettent dans les différentes filières.

La démographie des professions médicales sera anticipée par une analyse nationale à une échelle pluriannuelle des besoins de santé des territoires et des évolutions des métiers.

Les universités seront ainsi les garantes d'un système plus juste et plus efficace, conjuguant les besoins réels des différents territoires avec les capacités d'accueil de chaque faculté de santé. Ces nouvelles voies d'accès à ces études de santé sont mises en place pour diversifier les profils des étudiants sélectionnés et permettre à tous des poursuites d'études et des perspectives d'insertion professionnelle variées.

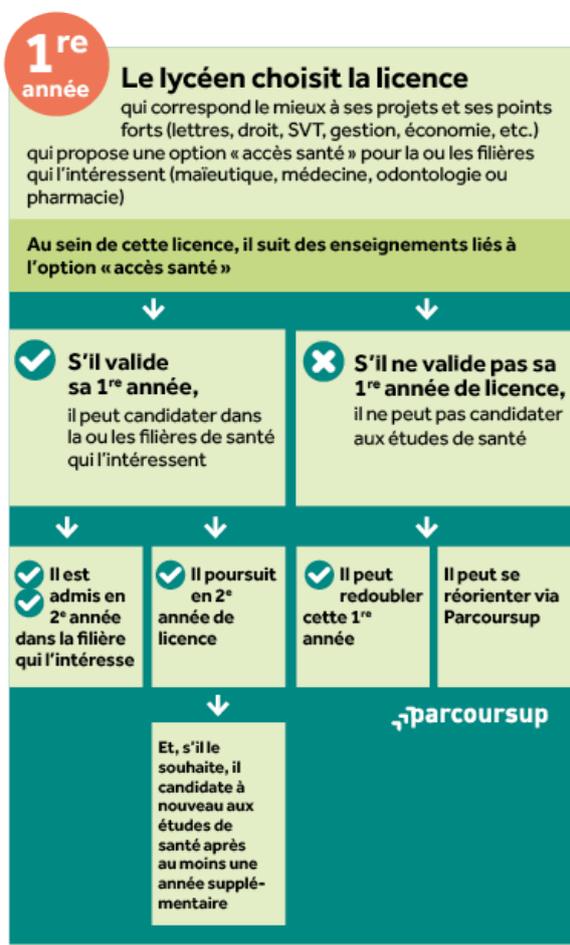
Des mesures transitoires assurent aux étudiants admis en PACES à la rentrée 2019 la possibilité d'unredoublement et un contingent spécifique de places dans les formations de santé.

⇒ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dossier complet sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid146432/suppression-de-la-paces-les-nouvelles-modalites-d-etudes-de-sante-publiees.html>

En résumé :

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS)

Comment ça marche ?



Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?



Exemples :

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » *

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *

L.AS

Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences



PASS

Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature



Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels



Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie



Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé



Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique



Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année



elle est admise en 2^e année de pharmacie



elle poursuit en 2^e année de chimie



elle peut redoubler cette 1^{re} année



elle peut se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire



il est admis en 2^e année de médecine



il poursuit en 2^e année de lettres



il doit se réorienter via **Parcoursup**

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

* selon les possibilités offertes par les universités

d) Pas encore de projet précis ? Une hésitation ?

Les Psychologues de l'Éducation Nationale et le Centre d'Information et d'Orientation de Roissy-en-Brie sont là pour conseiller et accompagner les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'orientation post-bac.

Il est possible de les rencontrer :

- Au lycée, sur rendez-vous (*modalités de prise de rendez-vous à voir selon l'établissement*) ;
- Au CIO de Melun– 45 av de Thiers - sur rendez-vous du lundi au vendredi le matin et sans rdv l'après-midi de 13h30 à 17h00. Ouvert pendant les vacances d'hiver et de printemps.
- Lors d'ateliers proposés en établissement :
Ateliers Parcoursup de février à avril

2. Orientation post-bac : cours en ligne à l'intention des lycéens

Le site [FUN-MOOC](http://www.fun-mooc.fr) diffuse depuis 2016 des **MOOC** (*Massive Open Online Courses* ou *cours en ligne ouverts et massifs*) **d'aide à l'orientation et à la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur.**

Avec la rentrée 2019, les MOOC d'orientation et de préparation à l'entrée dans le supérieur reviennent en force sur FUN avec pas moins de 31 cours dont 20 nouveaux !

Ces cours en lignes sont répartis dans deux collections :

- La collection « **ProjetSUP** » regroupe les MOOC qui vont permettre aux lycéens de découvrir les disciplines, les filières, les débouchés professionnels et d'identifier les compétences nécessaires pour réussir. Cette collection va également aider les lycéens à candidater dans une filière sélective : licences, IUT, classes prépa et dans une filière en apprentissage.
- La collection « **RéussiteSUP** » regroupe les MOOC qui vont permettre aux lycéens de réviser et consolider leurs acquis en fonction de la filière choisie pour intégrer avec succès une première année dans le supérieur. Certains MOOC de cette collection peuvent également être utilisés pour réviser le bac.

Ces MOOC vont être diffusés en deux vagues :

- Une première vague de diffusion à l'automne et en hiver 2019-2020 concerne les MOOC déjà créés et une poignée de nouveaux cours. Ces cours sont présentés sur la page www.mooc-orientation.fr
- La seconde vague qui se déroulera au printemps 2020 va concerner les MOOC en cours de fabrication.



3. Les actions de l'UPEM à l'intention des lycéens

Dans le cadre du conseil d'orientation anticipé et de l'orientation active, l'Université Paris Est Marne-la-Vallée (UPEM) propose différentes actions à l'intention des lycéens de Première et de Terminale :

	<p>Les Premières à l'Université : conférences de 13h30 à 16h00 pour les classes de premières, réponses aux questions et mini-cours thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 02 mars 2020 : conférence sur la physique – chimie et l'électronique ; - le 09 mars 2020 : conférence sur les lettres et les langues ; - le 16 mars 2020 : conférence sur les mathématiques ; - le 23 mars 2020 : conférence sur les sciences humaines et sociales ; - le 30 mars 2020 : conférence sur l'économie et la gestion. <p>Attention : inscription obligatoire par classe auprès de Mme Mairesse : veronique.mairesse@u-pem.fr ou au 01 60 95 75 94</p>
<p>Passeport Licence pour les Terminales : informations sur les études à l'Université</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 08 janvier 2020 de 14h00 à 16h00 ; - le 22 janvier 2020 de 14h00 à 16h00 <p>et, dans un deuxième temps, une immersion dans un cours de première année de licence.</p> <p>Attention : inscription individuelle obligatoire en ligne sur http://www.u-pem.fr espace « Vous êtes Lycéens »</p>	
	<p>Passeport DUT pour les Terminales, le Mercredi 05 février 2020, de 14h00 à 16h00 : dans un premier temps, conférence pour les élèves de Terminale. Au programme : qu'est-ce que l'IUT ?, présentation des filières par l'IUT, l'apprentissage, les poursuites d'études et les débouchés ; témoignages étudiants.</p> <p>Dans un deuxième temps, immersion dans un cours de première année de DUT sur le second semestre.</p> <p>Attention : inscription individuelle obligatoire sur com.iut@u-pem.fr</p>

4. Les conférences « Envie de savoirs » et les actions en faveur de l'orientation à l'UPEC

a) Les conférences « Envie de savoirs »

Dans le cadre du conseil d'orientation anticipé de Première et de Terminale et du Parcours Avenir, **l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) organise pour la 9^{ème} année consécutive l'opération « Envie de savoirs » à l'intention des lycéens** c'est-à-dire des journées d'immersion à l'université pour s'interroger sur son projet de formation et s'informer sur les études universitaires.

Animées par des étudiants de l'UPEC, ces journées permettront aux lycéens de :

- découvrir des métiers par le biais de mises en situation pour éveiller la curiosité et susciter l'intérêt ;
- mettre en œuvre des compétences acquises au lycée et utiles dans l'enseignement supérieur comme sur le marché du travail en participant aux ateliers ;
- savoir préparer un oral et s'exprimer à l'oral en réalisant un travail de restitution des ateliers ;
- comprendre les attendus de l'enseignement supérieur en les mettant en lien avec les enseignements du lycée par une approche ludique ;
- échanger avec des étudiants et découvrir les enseignements du supérieur.



⇒ **Attention : La participation ne sera possible que sur inscription individuelle. Les places sont limitées !**

Plus de renseignements sur le site : http://www.upec.fr/vous-etes/lyceen-ne/orientation/journees-d-immersion-envie-de-savoirs--473475.kjsp?RH=LYC_ORI

Ci-après, l'agenda des « Envie de savoirs » 2019/2020 (sous réserve de modification) :

- Envie de savoirs « Santé, Social et Sport » : le Samedi 9 novembre 2019 ;
- Envie de savoirs « Droit, Sciences-Politiques, Histoire et Communication » : le Mercredi 4 décembre 2019 ;
- Envie de savoirs « Finance, Commerce et Ressources Humaines » : le Mercredi 11 décembre 2019 ;

- Envie de savoirs « Ingénieurs à l'ère du numérique » : le Mercredi 15 janvier 2020 ;
- Envie de savoirs « Sciences de l'Humain » : le Mercredi 22 janvier 2020 ;
- Envie de savoirs « International – Etudes et Langues » : le Mercredi 5 février 2020 ;
- Envie de savoirs « Développement durable, Urbanisme et Environnement » : le Mercredi 26 février 2020 ;
- Envie de savoirs « Santé, Social et Sport » : le Samedi 21 mars 2020.

b) Les autres actions en faveur de l'orientation à l'UPEC

Le **30 novembre 2019 de 08h30 à 12h30**, l'UPEC propose une matinée à l'intention des élèves de terminale et de leurs parents, **matinée dédiée à l'orientation et à l'information**.

Au programme :

- Accueil dès 08h30 ;
- 09h00 : Présentation de l'offre de formation de l'UPEC, de l'organisation des enseignements et des méthodes de travail à l'université.

⇒ Inscription via le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/1cFBJrnzjCcQn12IKQFMCL7xMRI018DJThC5JsAEgkUc/viewform?ts=5dba9c02&edit_requested=true

Par ailleurs, la **Journée Portes Ouvertes de l'UPEC** aura lieu le **samedi 07 mars 2020, de 10h00 à 16h00** sur les différents campus de l'Université (*Campus Centre, Campus mail des Mèches, Faculté de Droit, Ésipe-Créteil, Faculté de Médecine, La Pyramide, Campus Vitry-sur-Seine, Campus Duvauchelle, Campus de Sénart, Campus de Fontainebleau*).

Les Journées Portes Ouvertes permettent aux lycéens de découvrir l'université. C'est l'opportunité de rencontrer dans leurs locaux, de manière conviviale, les enseignant.e.s et les étudiant.e.s et ainsi, de préciser et valider un projet de formation à l'UPEC. Ils vous renseigneront sur les modalités d'accès, le contenu des enseignements, les parcours pédagogiques (stages, mobilité internationale, recherche...) et les débouchés professionnels des différentes formations.

⇒ Plus de renseignements sur : http://www.u-pec.fr/vous-etes/etudiant-e/orientation-reorientation/journees-portes-ouvertes--241531.kjsp?RH=LYC_ORI

L'IUT de Sénart-Fontainebleau et l'IUT de Créteil-Vitry proposent une date supplémentaire pour des « **jours de découverte** » de leur offre de formation en DUT et de leurs départements pédagogiques. Ces jours auront lieu le :

- Samedi 01^{er} février 2020 de 09h00 à 13h00 sur le site de Sénart et de 13h00 à 17h00 sur le site de Fontainebleau ;
- Mercredi 26 février 2020 de 14h00 à 17h00 sur les sites de Créteil et Vitry ;
- Samedi 07 mars 2020 de 09h00 à 13h00 sur le site de Fontainebleau et de 13h00 à 17h00 sur le site de Sénart ;
- Samedi 07 mars 2020 de 10h00 à 16h00 sur les sites de Créteil et Vitry.

5. Journées portes ouvertes

Via le site « [terminales2019-2020](http://terminales2019-2020.fr) », retrouvez le calendrier des portes ouvertes des Universités, IUT, lycées, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce... pour l'année 2019-2020.

Voici le pas à pas en images :

The image is a screenshot of a web browser displaying the website 'www.terminales2019-2020.fr'. The browser's address bar shows the URL. The website header includes logos for the Ministry of National Education and Higher Education, the Ministry of Higher Education, Research and Innovation, and ONISEP. The main content area is divided into five steps (ÉTAPE 1 to ÉTAPE 5). Under 'Je souhaite en parler', a list of links is shown, with 'Calendrier des journées portes ouvertes' circled in red. Other links include 'Les lieux d'information près de chez vous', 'Les semaines de l'orientation', 'Kit forums et salons', 'Orientation : les interlocuteurs dans mon lycée', and 'Contacter Mon orientation en ligne'. The footer contains copyright information for MENJ - MESRI - ONISEP 2019.